

**Procès-verbal de la 10ème Assemblée générale
samedi 8 février 2014 à 09h00 à l'École d'ingénieurs de Fribourg**

Présidence : Christian Clément

Comité : Thierry Dagon (président de la commission de musique), Arno Fasel et Emmanuel Broillet (vice-présidents), Carole Clément (secrétaire), Michel Rossier (caissier), Hervé Bourrier, Hubert Carrel, Jocelyne Crausaz et Ernst Linder

Délégués : 120 délégations présentes

Excusés : selon liste Annexe 1

Procès-verbal : Carole Clément Traduction allemande : Arno Fasel

1. Salutations et adoption du procès-verbal de l'assemblée du 9 février 2013

Le président salue chaleureusement l'assemblée, et tout particulièrement M. Jean-Pierre Siggen, conseiller d'Etat, Mme Genoud-Page, conseillère communale et M. Jean-Nicolas Aebi, Directeur de l'école d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg.

L'école d'ingénieurs nous recevant dans ses locaux, parole est donnée à M. Aebi, directeur, qui salue l'assemblée et fait une présentation « visual audio » sur la restauration des œuvres sur des supports. Le projet consiste à filmer des disques vinyle en haute définition pour en extraire ensuite la musique.

Nomination de 2 scrutateurs : M. Louis Tomborini et M. Pascal Pythoud

La parole est ensuite donnée à M. Siggen, qui malgré un agenda très chargé, a tenu à être présent, signe de son attachement à la musique et la culture populaire du canton.

M. Siggen se rappelle qu'il a lui-même été chanteur de 7 à 20 ans à Sion. Il est heureux d'annoncer que la DICS a doublé son soutien lors de la participation de l'orchestre de chambre de Fribourg à des manifestations dans le canton.

Ensuite, c'est au tour de Mme Madeleine Genoud-Page de transmettre les salutations du conseil communal de Fribourg et de féliciter chacune et chacun pour son engagement dans le chant.

Comme les années passées, le PV a été mis à disposition sur le site internet. Il ne sera pas lu. Le PV de l'assemblée 2013 ne faisant l'objet d'aucune remarque, il est accepté par acclamation par l'assemblée avec remerciements à son auteur.

Une minute de silence est demandée en hommage aux personnes décédées depuis la dernière assemblée.

L'ordre du jour ne faisant appel à aucune remarque, l'assemblée peut valablement débiter.

2. Rapport d'activité 2013

Le Président rappelle que les sociétés ont organisé beaucoup de concerts et les associations des fêtes de Céciliennes qui ont rencontré un vif succès. Grâce à toutes ces manifestations, le chant choral fribourgeois est bien mis en avant.

Il relève également les points importants suivants :

- Le projet du Chœur Fribourgeois des Jeunes n'a pas pu être mis sur pied. Une quarantaine de chanteurs se sont annoncés et il en aurait fallu le double. Celui-ci sera repris en main, probablement sous une autre forme, par l'AFCEJ.
- Une nouvelle feuille d'information a été réalisée pour améliorer la communication de la FFC. Elle paraîtra 4x par an. Autant la FFC que les associations et les chœurs doivent la « nourrir » d'informations pertinentes. Plus elle sera diffusée, plus chacun en profitera. Pour information, la prochaine feuille d'information est prévue pour la période de mai à octobre 2014 avec délai à mi-avril 2014 pour annoncer les manifestations.
- L'Association de soutien aux Chœurs d'Enfants et de Jeunes (qui est née au SKJF et d'expérience personnelle). Cette association qui regroupe 32 chœurs (soit env. 1'200 jeunes), a 35 compositeurs et 21 auteurs dont 1 singinois. L'objectif de cette association est de venir en aide (logistique et financier) aux chœurs d'enfants et de jeunes pour des projets inter cantonaux. Le projet « Etoile d'Or » aura d'ailleurs lieu le 14 décembre 2014 à Payerne, sous la présidence de Mme Christelle Luisier-Brodard, syndique de Payerne, et bénéficiera d'un relais important à la RTS par l'intermédiaire de Jean-Marc Richard.
- Le partenariat avec la BCF dont beaucoup de chœurs bénéficient. Pour rappel, la BCF met à disposition annuellement CHF 60'000.00 dont CHF 20'000.00 sont du mécénat gratuit pour la FFC et le soutien des enfants et jeunes. Un nouveau règlement est en vigueur et il se trouve de même que les bénéficiaires sous www.chant.ch.
- Le Président informe sur l'Union Suisse des Chorales qui se trouve actuellement en situation financière très délicate, son comité a été renouvelé. En conséquence, malgré le désaccord de la FFC, une majorité a décidé de « renflouer » la caisse à raison d'une cotisation de 8.—au lieu de 4.—par chanteur. En contrepartie le journal « Chorus » est supprimé sous sa forme papier et remplacé par une Newsletter.

La FFC s'est également penchée sur le fonctionnement de la commission de musique, a eu une réflexion sur les besoins de chœurs, sur Internet (cf. nouvelle feuille d'information), est en préparation de Tutticanti 2016 et a soutenu le Concours de compositions du 1^{er} mai.

3. Activités des associations

CVDF : Josef Vonlanthen résume que son association compte à ce jour 18 chœurs dont 7 chœurs d'enfants. Son comité s'occupe actuellement aux préparatifs de Cantars 2015 qui se déroulera notamment le 2 mai 2015 à Tafers. Pour plus d'informations : www.cantars.org

ACO : Emmanuel Broillet explique que son association compte actuellement 44 chœurs, soit env. 1'000 chanteurs. Le comité est occupé à la préparation d'un nouveau singfree et du concours choral qui se tiendra du 13 au 16 mai 2015. Pour rappel, cet événement a regroupé 900 chanteurs en 2013.

Pour les 10 ans de l'ACO, Louis-Marc Crausaz est en train de mettre sur pied un festival nommé « Canton/quand on chante » qui aura lieu le 15 septembre 2015 à l'Aula de l'Université. Plus d'informations suivront dès que possible.

Stéphane Cosandey propose à l'assemblée de chanter « Rencontres », une pièce devant remplacer nos « tubes » actuels.

AFCEJ : Jocelyne Crausaz, rappelle qu'en octobre dernier a eu lieu le camp de l'AFCEJ au Lac Noir où 50 enfants de 10 chœurs différents ont pu s'exercer ensemble.

Le concours du 1^{er} mai s'est déroulé dans 24 lieux différents et a regroupé 450 enfants. La finale a eu lieu au Conservatoire de Fribourg.

L'AFCEJ s'efforce toujours d'encourager la formation et c'est elle qui reprend le projet du Chœur fribourgeois des jeunes. Elle va également participer aux préparatifs de Tutticanti 2016.

Sängerbund : Ernst Linder explique des soucis de relève au sein de ses chœurs. Il a remis son mandat de Président après 7 ans. Mme Barbara Krähenbühl a été nommée pour lui succéder.

Le Président de la FFC profite de remercier Ernst pour son engagement durant 7 ans au sein du comité et lui remet un présent.

GAC : Hubert Carrel rappelle que le GAC regroupe 13 associations, soit env. 130 chœurs et plus de 3'000 chanteurs. Hubert Carrel énumère les thèmes d'actualité de son association, la réalisation d'un document de référence sur le chef de chœur liturgique avec 3 axes : les compétences, les connaissances et la formation. Un cahier des charges a été élaboré de même qu'une procédure d'engagement d'un chef. Enfin un recueil « chants et musique dans la messe » donne une orientation pour les chefs de chœur du canton de Fribourg en collaboration avec le vicariat épiscopal du canton.

Une déléguée félicite le GAC pour cette présentation bilingue dont le mérite revient à Erwin Nussbaumer pour la traduction allemande. Elle trouve suffisant si la traduction soit allemande soit française soit apparente sur l'écran.

4. Rapport du caissier et des vérificateurs de comptes

Le président rappelle qu'à la demande d'un délégué en 2013, les comptes sont désormais plus lisibles et ont été mis sur le site de la Fédération pour que chacun ait le loisir de les imprimer avant l'assemblée.

Le caissier, Michel Rossier, présente les comptes 2013 qui ont été vérifiés et jugés conformes par MM. Gachoud et Alfons Riedo.

5. Approbation des comptes 2013

Les comptes 2013 sont acceptés à l'unanimité avec remerciements au caissier pour son travail précis.

6. Formation

Dominique Rossier résume les différentes possibilités de se former en solfège I et II, cours de direction (avec la Société des Musiques Fribourgeoises), cours de pose de voix pour chœur, cours de culture chorale et autres cours. Pour plus d'informations, il faut se rendre sur le site de la FFC www.chant.ch. L'information est également disponible sur des dépliants (distribués en juin dernier) ou via les membres de la commission de musique qui se feront un plaisir de renseigner.

Madame Madeleine Tevon pense qu'il faudrait proposer des cours de pose de voix d'une ½ journée au sein des associations. La FFC est d'accord de soutenir ce genre de formation. Trudi Vonlanthen explique que c'est déjà le cas dans son association.

7. Partage des CD d'apprentissage

L'idée du comité de la FFC est de mettre à disposition des chœurs un site de partage des CD d'apprentissage (sous forme de fichiers mp3). Pour raison de droit, l'accès se fera uniquement au moyen d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe. Le but est de faciliter le travail des chefs et d'éviter qu'ils doivent préparer voix par voix ses partitions, alors que d'autres chefs ont déjà fait le travail. Il s'agira d'un outil mis à disposition par la FFC, alors à chacun de jouer le jeu et de placer ses enregistrements pour les autres utilisateurs. Dès que le site sera opérationnel, une matinée de formation sera mise sur pied.

8. Tutticanti 2016

Le Président rappelle que Tutticanti 2011 a été un succès. Pourquoi en serait-il différent pour Tutticanti 2016. La Gruyère a été choisie comme lieu et M. Jean-Pierre Doutaz, Syndic de Gruyères, a accepté de prendre la Présidence du CO de la fête qui se tiendra du 25 au 29 mai 2016 (Fête Dieu). Il s'agira d'une rencontre avec les chœurs gruériens, une fête pour tout le district avec notamment des passages devant jury, des ateliers de longue haleine où seront réunis tradition et modernisme.

Pour présenter les ateliers, une matinée d'information sera mise sur pied le 13 septembre 2014 à 9h00 au collège de Bulle. Ainsi, les chefs et les chanteurs pourront choisir et se préinscrire pour les ateliers auxquels ils s'intéressent.

L'organisation sera accordée à une association ad-hoc, comme cela avait été le cas en 2011. L'assemblée accepte cette proposition à l'unanimité et donne également procuration au comité pour créer ou adhérer à toute structure juridique en rapport avec la fête.

9. Fixation de la cotisation

Le Comité FFC propose cette année encore le statu quo, soit CHF 2.- par chanteur et CHF 50.- par chœur (les chœurs de l'AFCEJ ne paient que CHF 50.- par chœur). Proposition acceptée par l'assemblée.

10. Votation du budget 2014

Le budget 2014 tel que présenté (cf. annexe) est accepté à l'unanimité.

11. Nomination des vérificateurs des comptes

Un tableau récapitulatif des tournus a été refait par le Président. Le vérificateur du GAC M. Gachoud reste en place pour l'exercice 2014 et l'AFCEJ proposera un autre membre pour le prochain exercice.

12. Election du Comité

Le caissier (Michel Rossier) et la secrétaire (Carole Clément) sont nommés par le comité et les délégués des associations sont nommés par leurs associations (Emmanuel Broillet pour l'ACO, Arno Fasel pour le CVDF, Jocelyne Crausaz pour l'AFCEJ, Barbara Krähenbühl pour le Sängerbund et Hubert Carrel pour le GAC).

Le reste du comité se représente : présidence (Christian Clément), présidence de la Commission de Musique (Thierry Dagon), media et relations publiques (Hervé Bourrier) et patrimoine (François Menétrey). Tous sont réélus à l'unanimité pour les 4 prochaines années.

Le président en profite pour remercier chaleureusement tout le comité ainsi que les personnes, de la Commission de Musique ou du groupe internet, qui travaillent inlassablement et bénévolement.

13. Récompenses pour assiduité

Le Président rappelle le peu d'enthousiasme pour les chœurs d'organiser une petite cérémonie de remise des médailles. Après discussion ouverte, il semble que l'intérêt pour recevoir une médaille est faible. Le Président informe que la prochaine cérémonie aura lieu lors de Tutticanti 2016 et d'ici là, une solution devrait être trouvée pour le « geste à faire ».

14. SUISA et déclaration des œuvres

Le Président rappelle que chaque chœur doit annoncer les œuvres chantées auprès de la SUISA afin que les auteurs soient rémunérés. Il est maintenant possible de remplir le questionnaire en ligne.

Différents avis sont ressentis par rapport à ce nouveau système. Mme Claudine Wicht le trouve complexe. M. Brodard le trouve parfait si l'on est systématique et que l'on saisit les informations directement après la répétition. M. Stéphane Cosandey s'interroge sur les improvisations. M. Jean-Marie Kolly s'inquiète de la conservation des données saisies l'année précédente pour ne pas avoir à recommencer à 0.

15. Assemblée générale du 14.02.2015

L'assemblée 2015 devrait se tenir en Gruyère selon le tournus des associations. Le chœur mixte de Sâles se propose d'organiser la prochaine assemblée et cette proposition est acceptée.

16. Divers

Avant de lever l'assemblée, le Président remercie chaleureusement le chœur mixte de St-Paul pour l'animation musicale, l'école d'ingénieurs pour la magnifique salle et laisse la parole au Président du Comité d'Organisation de la fête de Meiringen qui présente en quelques minutes sa prochaine fête de chant du 12 au 21 juin 2015.

Annexe 1 : Liste des excusés

M. François Menétrey, Membre du Comité FFC, M. Norbert Ritz, membre d'honneur, Mme Denise Pauchard, membre d'honneur, M. Yves Piller, membre d'honneur, M. Louis Joye, membre d'honneur M. Jean-Marc Juriens. membre d'honneur, M. Jean-Michel Monney, Chœur mixte La Cécilienne de Villaraboud, L'Echo du Moléson, Epagny, Chœur Vocalise, Croque-Lune & Mini-Croque-Lune, CM Notre Dame de Montagny-Tours, Cécilienne mixte Ecuwillens-Posieux, L'Harmonie de Vaulruz, Cäcilienverein Plaffeien, La Perce-Neige Sommentier, CM Estavayer-le-Gibloux, GC St. Ursen, Chœur les Guelins, GC Alterswil, La Maîtrise de Châtel-St-Denis, Les Cœurs Semsas, Petit chœur et Mini-chœur, Les Petits Messagers, Le Tsêrdziniole, Les Aristochats Neyruz, Anonyme 80, Lè Grijon, Treyvaux, Les 1001 couleurs Vuadens, CM Botterens-Villarbeney, CM L'Espérance Vuadens, CM St-Jacques, CM Ste-Croix

Annexe 2 : Comptes 2013 et Budget 2014